Mieux reconstruire
Conseils d'adaptation des habitations aux feux de forêt

Après un feu de forêt, vous pouvez intégrer à votre reconstruction des éléments qui contribuent à réduire les risques de feux de forêt.

Cette fiche présente des idées simples et pratiques à prendre en compte pendant la reconstruction pour réduire les risques liés aux feux de forêt et rebâtir de façon plus solide et plus sécuritaire.

Planifiez les mesures d'adaptation au début du processus

Pensez aux mesures d'adaptation dès le début de la planification et de la conception de votre projet de reconstruction. Cela peut réduire les coûts et aider à éviter des problèmes de conception plus tard.

Respectez les règles et les directives locales

Les règlements municipaux et les codes du bâtiment locaux peuvent influencer les matériaux et les types de conception que vous pouvez utiliser.

Choisissez des mesures d'adaptation qui répondent déjà aux exigences de sécurité et de permis. Cela peut vous aider à éviter des retards.

Choisissez des matériaux de construction résistants au feu

Les matériaux que vous choisissez peuvent faire une grande différence dans la façon dont votre maison résiste à un feu de forêt.

Toiture :
Optez pour une toiture résistante au feu de classe A, par exemple en métal, en bardeaux d'asphalte, en argile, en béton ou en matériaux composites.

Murs extérieurs et revêtement :
Utilisez un revêtement extérieur incombustible ou résistant au feu, comme des panneaux de fibrociment, de la brique ou du stuc.

Terrasses, escaliers et rampes :
Utilisez du métal ou d'autres matériaux incombustibles pour les terrasses, les escaliers et les rampes.

Protégez les avant-toits et les évents contre les braises

Les braises provenant des feux de forêt à proximité peuvent entrer dans une maison par de petites ouvertures dans le toit, les évents ou les murs. Fermer les avant-toits empêche les braises d'entrer dans la toiture et réduit le risque que le feu se propage dans la maison.

Renforcer les fenêtres et les portes contre les feux de forêt

Les fenêtres et les portes jouent un rôle essentiel dans la protection de la maison contre les feux de forêt. Lorsqu'elles sont solides et résistantes au feu, elles peuvent empêcher la chaleur, les flammes et les braises d'entrer dans la maison.

- Installez des portes extérieures solides et résistantes au feu.
- Installez des fenêtres à plusieurs vitres en verre trempé.
- Évitez les grandes fenêtres à une seule vitre sur les côtés de la maison plus exposés au risque de feu de forêt.

Concevez la toiture et le drainage pour réduire les risques

La conception de la toiture et du drainage peut limiter l'accumulation de débris. Cela aide à éloigner les braises et les matériaux en feu de la maison.

- Concevez une toiture qui empêche l'accumulation de débris.
- Choisissez des gouttières et des tuyaux de descente incombustibles, comme ceux en acier galvanisé, en aluminium ou en cuivre.
- Installez des protections pour les gouttières.
- Assurez-vous que le système de drainage du toit éloigne les débris de la maison.

Trouvez un équilibre entre les mesures d'adaptation, les coûts et les priorités de reconstruction

Privilégiez les améliorations qui offrent la meilleure protection selon votre budget. Tenez compte de votre assurance et de votre projet de reconstruction.

Documentez les mesures d'adaptation que vous prenez

Des dossiers clairs facilitent la vérification, la mise à jour et la consultation des travaux réalisés. Ils sont aussi utiles pour les assurances, les inspections ou les améliorations futures.

- Documentez toutes les mesures d'adaptation réalisées.
- Conservez les notes, les plans, les informations sur les produits, leurs cotes et les photos.

Ceci ne constitue pas un avis juridique : Le présent guide est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas un avis juridique et ne doit pas être utilisé comme tel. Ne vous abstenez pas d'agir au vu des informations fournies. Veuillez toujours consulter un(e) spécialiste du droit afin d'obtenir des conseils adaptés à votre situation.
Droits d'auteur © La Société canadienne de la Croix-Rouge, 2026. Tous droits réservés.